



Un nouveau chapitre s'ouvre dans les relations entre l'OTAN et l'Afghanistan à partir de 2015

L'engagement de l'OTAN en Afghanistan à partir de 2015 s'appuiera sur trois éléments étroitement liés : une mission « Resolute Support » de formation, de conseil et d'assistance dirigée par l'OTAN au profit des forces de sécurité afghanes ; une contribution au vaste effort visant à soutenir financièrement les forces de sécurité afghanes ; et un partenariat durable renforcé entre l'OTAN et l'Afghanistan.

Mission Resolute Support

Resolute Support est une mission non combattante dirigée par l'OTAN. Elle a été lancée le 1er janvier 2015, dans le but d'aider les forces de sécurité afghanes à développer les capacités qui leur permettront de continuer à défendre le pays et à protéger la population de manière durable. Elle englobe des activités de formation, de conseil et d'assistance aux niveaux des ministères chargés de la sécurité et d'autres institutions nationales, ainsi qu'aux échelons supérieurs de l'armée et de la police. Cette nouvelle mission a plusieurs fonctions, à savoir, notamment :

- soutenir la planification, la programmation et la budgétisation ;
- assurer la transparence, le respect de l'obligation de rendre compte, et le contrôle ;
- contribuer à l'application des principes de l'état de droit et de la bonne gouvernance ;
- contribuer à la mise en place et au soutien des processus qui concernent, entre autres, la génération de force, le recrutement, la formation, la gestion et le perfectionnement du personnel.

La mission Resolute Support est actuellement menée avec un effectif de 12 000 hommes environ, qui sont fournis par les Alliés et les pays partenaires et qui sont répartis entre un pôle principal (Kaboul/Bagram) et quatre satellites (Mazar-i-Charif dans le nord, Herat dans l'ouest, Kandahar dans le sud et Jalalabad dans l'est).



Soutien financier des forces de sécurité afghanes à long terme

Les pays membres et partenaires de l'OTAN continuent de jouer leur rôle pour ce qui est d'assurer le soutien financier à long terme de l'armée nationale afghane (ANA). Cet effort est mené au moyen du fonds d'affectation spéciale OTAN-ANA adapté.

Initialement créé en 2007, et comme convenu au sommet de l'OTAN à Chicago, en 2012, le fonds d'affectation spéciale OTAN-ANA a été adapté pour devenir l'un des mécanismes de financement permettant à la communauté internationale de fournir son soutien financier aux forces de sécurité nationales afghanes après 2014. Les autorités afghanes et les Alliés ont décidé que ce fonds serait caractérisé par la flexibilité, la transparence, l'efficacité financière et le respect de l'obligation de rendre compte, et qu'il comporterait des mesures anticorruption.

Le Fonds d'affectation spéciale OTAN-ANA est l'un des trois fonds utilisés à l'appui des forces et des institutions de sécurité afghanes, les deux autres étant le Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan (LOTFA), géré par le Programme des Nations Unies pour le développement, et l'« Afghanistan Security Forces Fund » (ASFF) des États-Unis. Le LOTFA sert à financer les traitements des fonctionnaires de police et à développer les capacités du ministère de l'Intérieur. Depuis 2002, les pays membres et partenaires de l'OTAN ont promis d'allouer 3,84 milliards de dollars au LOTFA. La gestion du LOTFA est en voie d'être transférée au gouvernement afghan. L'ASFF est quant à lui régi par un arrangement bilatéral entre les États-Unis et l'Afghanistan, et il sert à financer les forces de sécurité afghanes et leurs activités. Le gouvernement afghan joue un rôle clé et sa contribution au soutien des forces de sécurité afghanes devrait croître au fil des ans.

Le modèle préliminaire pour l'effectif total futur des forces de sécurité nationales afghanes, défini par la communauté internationale et le gouvernement de la République islamique d'Afghanistan, prévoyait 228 500 hommes et un budget d'environ 4,1 milliards de dollars par an. L'effectif actuel des ANSF (plus de 350 000) n'est pas encore en voie de réduction. Aussi le budget annuel 2015 est-il estimé à quelque 5,1 milliards de dollars. Toute décision relative à l'effectif soutenable et suffisant des forces afghanes sera prise par les autorités afghanes, en concertation avec la communauté internationale.

À leur réunion de décembre 2013, les ministres des Affaires étrangères ont approuvé de nouvelles dispositions pour le fonds d'affectation spéciale ANA adapté. Ces dispositions prévoient notamment ce qui suit :

- le fonds d'affectation spéciale ANA adapté continuera d'être employé en premier lieu pour l'armée nationale afghane, mais l'actuelle souplesse d'utilisation restera de mise pour ce qui est du financement éventuel d'autres éléments des forces de sécurité nationales afghanes ;
- les ressources affectées au fonds seront utilisées conformément au plan des besoins relatifs aux forces de sécurité afghanes, lequel sera élaboré par les autorités afghanes ;
- les États-Unis continueront de gérer le fonds jusqu'en 2017 ; l'éventuelle prolongation de ce mandat au-delà de 2017 dépendra de décisions ultérieures ;





- l'utilisation du fonds d'affectation spéciale ANA adapté sera régie par un plan annuel, qui comprendra une estimation des coûts ainsi qu'une indication des échéances et qui définira des objectifs de performance ;
- la gestion et l'utilisation du fonds d'affectation spéciale ANA adapté feront chaque année l'objet d'un audit ;
- un conseil d'administration du fonds sera établi pour en assurer le suivi et veiller à ce qu'il soit régi par des principes d'efficacité, d'intégrité financière et de responsabilité financière ; ce conseil sera composé de représentants des pays donateurs et du gestionnaire du fonds. Le conseil d'administration du fonds d'affectation spéciale ANA a tenu sa réunion inaugurale le 1er septembre 2014 à Bruxelles.

Les Alliés et les partenaires de l'OTAN ont confirmé leur engagement à allouer, jusqu'à la fin 2017, quelque 450 millions de dollars par an au fonds d'affectation spéciale OTAN-ANA. En 2015, les États-Unis vont octroyer quelque 4,1 milliards de dollars d'aide financière aux forces de sécurité afghanes, sur une base bilatérale. C'est principalement au gouvernement afghan qu'incombe la responsabilité du soutien financier des forces de sécurité nationales afghanes. Au sommet de Chicago, les autorités afghanes ont marqué leur accord pour y contribuer à hauteur d'au moins 500 millions d'euros par an dans un premier temps, et leur participation augmentera progressivement au fil du temps. Elles se sont engagées à assumer pleinement, en 2024 au plus tard, la responsabilité financière du soutien à fournir chaque année aux forces de sécurité nationales.

Partenariat durable OTAN-Afghanistan

Au sommet de l'OTAN tenu en 2014 au pays de Galles, l'Afghanistan, l'Alliance et les partenaires d'opération de Resolute Support sont convenus de renforcer le partenariat durable en intensifiant la coopération pratique, y compris pour le renforcement des capacités des institutions de sécurité afghanes, et en lançant un dialogue politique et des consultations régulières sur une série de sujets d'intérêt mutuel. Le 2 décembre 2014, le président Ghani et le chef de l'exécutif Abdullah ont rencontré les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN et des partenaires d'opération de Resolute Support, et ensemble, ils sont convenus de mettre en place une équipe spéciale de haut niveau chargée de promouvoir le partenariat durable. Ce partenariat aidera à faire évoluer la mission de l'OTAN ainsi qu'à développer durablement les institutions afghanes. Cela confirme l'importance stratégique de l'engagement de l'OTAN en Afghanistan et souligne plus encore l'engagement envers les partenariats mondiaux dont il est question dans le concept stratégique 2010 de l'OTAN.

La déclaration sur un partenariat durable a été signée par l'Alliance et le gouvernement de la République islamique d'Afghanistan au sommet de l'OTAN tenu en 2010 à Lisbonne. Ce partenariat fournit un cadre pour des consultations politiques et une coopération pratique à long terme entre l'OTAN et l'Afghanistan à partir de 2015.

Le partenariat durable inclut une série d'activités de coopération et de programmes approuvés auxquels l'Afghanistan peut participer. Un grand nombre de ces programmes visent à renforcer les capacités, y compris la formation militaire professionnelle, comme le programme OTAN pour le développement de l'intégrité (BI) et le programme de renforcement de la formation « défense ». Plus précisément, le programme BI offre à l'Afghanistan des outils pratiques permettant de développer l'intégrité et la transparence, de faire respecter l'obligation de rendre compte et de réduire le risque de corruption dans les secteurs de la défense et de la sécurité. La coopération pratique porte également sur le soutien au processus de normalisation du secteur de l'aviation, les plans civils d'urgence et la préparation aux catastrophes, ainsi que la poursuite des activités de diplomatie publique. D'autres domaines de coopération pourraient être ajoutés ultérieurement.

Fin de la FIAS

La fin 2014 a marqué l'achèvement de la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). La FIAS avait été mise sur pied en 2001, à la demande des autorités afghanes et dans le cadre d'un mandat du Conseil de sécurité de l'ONU. Sa mission consistait à aider les autorités afghanes à assurer la sécurité et à constituer de nouvelles forces de sécurité nationales, afin que l'Afghanistan ne puisse plus jamais redevenir un sanctuaire pour les terroristes internationaux.

Ce pays, aujourd'hui, n'est plus un refuge pour le terrorisme international. Plus de 350 000 membres des forces de sécurité nationales afghanes (ANSF) assument l'entière responsabilité de la sécurité dans l'ensemble de l'Afghanistan, comme convenu avec les autorités afghanes au sommet de l'OTAN tenu à Chicago en 2012 et comme réaffirmé au sommet de l'OTAN tenu au pays de Galles en 2014.

L'Afghanistan reste confronté à de nombreuses difficultés, notamment sur le plan de la sécurité. Comme convenu avec les autorités afghanes, l'OTAN maintient son engagement à l'égard de l'Afghanistan après 2014.



Division Diplomatie publique (PDD) – Section Presse et médias – Centre d'opérations médias (MOC)

Tél. : +32(0)2 707 1010/1002

E-mail : mailbox.moc@hq.nato.int

#NATO #DefMin